



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110843

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/11/2024 13H32 C:005360 I:39339
V/REF : 969127
V/Email reçu le Jeudi 07/11/2024 a 13H32

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 7872/2825
IMMEUBLE : COMBATTANTS -7872
415 RUE DES ANCIENS COMBATTANT
.
69700 MONTAGNY

Vaulx en Velin, le 21 Novembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°415 COMBATTANS-LOGEMENT DE MME WANDJOU-2EME ETAGE-
TEL:*06 17171618*

MOTIF : INTERVENIR POUR:
-REGLAGE PORTE COULISSANTE DE PLACARD CH1+CH2+HALL
-REGLAGE FENETRE CUISINE QUI FROTTE SOL

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 19/11 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME WANDJOU AU 2EME ETAGE
REGLAGE, GRAISSAGE ET AJUSTEMENT ROULETTES ET PORTE DE PLACARD CHAMBRE
1, 2 ET HALL D'ENTREE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LA PORTE FENETRE FROTTE AU SOL SUITE A LA
REFECTION DU CARRELAGE
- PRESENCE D'UN CARREAU QUI DEPASSE
- LA PORTE FENETRE EST DEJA REGLEE A SON MAXIMUM ET SINON ELLE RISQUE DE
FROTTER EN PARTIE HAUTE

REGLAGE DE LA PORTE FENETRE
- CELLE-CI FROTTE LEGEREMENT MOINS ET PLUS FACILE A OUVRIR
REPLI DU CHANTIER
SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR LA REFECTION DU CARREAU QUI GENE A
L'OUVERTURE DE LA PORTE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 19/11/24 a 17H29 fatima.kaid-ameur@semcoda.c
MP LCOMPTER Email envoyé le 19/11/24 a 17H29 Mme D. CHAMBLAS
SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR LA REFECTION DU CARREAU QUI GENE A



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110843

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

L'OUVERTURE DE LA PORTE

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER MAIS NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION SI
NECESSAIRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
4,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,57	202,28
TOTAL H.T.				257,90
T.V.A. a 10,00%				25,79
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>283,69</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 969127 du 07/11/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

415 Rue des Anciens Combattants

69700 MONTAGNY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

07872-00002-00007-00021 H / Type 3 / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 22/11/2024

Observations

LOC ENTR MME WANDJOU

TEL 06 17 17 16 18

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00023 Règlage de porte coulissante de placard CH1 + CH2 + HALL refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	3,00	50,57	151,71	15,17	166,88
MS00052 Règlage de porte fenêtre CUISINE FROTTE SOL compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
				Total H.T.	257,90
				Total TVA	25,79
				Total TTC	283,69

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 969127 du 07/11/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 07/11/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **415 Rue des Anciens Combattants 69700 MONTAGNY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **07/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 969127